

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

PR4FR05 / V2 / 20-10-2023

Maladie Dentaire Optique Autres

Matricule 13077 Société RAM 902881

Actif Pensionné(e) Autre:

Nom & Prénom SERGHINI (LILYA) MOHAMED KARIM

Date de naissance 29/01/2024 (fille) 15/01/1996 Adhérent

Adresse 185 GH 13 APP 7 AL FIRDAOUS Casab

Tél. 0675684338 Total des frais engagés 980,75 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation 25/03/2024

Nom et prénom du malade Sergini lilya Age: 28

Lien de parenté: Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie: Coliques tels l'auditive

Affection longue durée ou chronique: ALD ALC Pathologie: _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à: Casa Le: 10/03/2024

Signature de l'adhérent(e): Lilya



VOLET A4

RELEVE DES FRAIS ET HUIRES BRAIBES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25.3.24			30000	DR. GOUCHI Hafima PEDIATRE INPE: 101216612 N°1, Rés. 34 Rue Al Adariss Casab. - Tel.: 05 37 20 20

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
pharmacie Zohra N° 18 Lot Zohra Mehdia - S- 84355-8	25/03/24	380.75 INPE : 102019072

ANALYSES - RADIOPHARMACEUTICALS

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. GOUCHI, PEDIATRE INPE, 1012/66120 N°1, Rés. 34 Rue Av. Adm. Saï Babat - Tel. : 05 31 20 20 324	20/03/2004		300,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHÉSIF

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction)
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Dr. Gouchi Hakima
Médecin Spécialiste en
Pédiatrie
et Néonatalogie

الدكتورة حكيمية
طبيبة اختصاصية في
طب الأطفال
والرضع



Rabat le 25/3/1240

Sebaghia lilya

80,00 ₣ Refluxus in p

1 ml x 4

(14 ml)

84,00 ₣ 2) Kalwa Gaz (x 2)

139,00 ₣ 3) Loli Kai (x 2)

Adresse : Appt n°1 rés 34 Rue Al Adarissa Hassan - Rabat

العنوان : شقة رقم 1 مصارة 34 زنقة الأدارسة حسان - الرباط

Gsm : 06 77 89 66 76 - Fix/Fax : 05 37 20 20 04

4/17/5
4) Physiostoste

80,00
5) Derma Graine
Spray

380,75

Dr. GOUCHI Youma
PEDIATRE
INPE: 111-1852
Appt. N°1, Res. Sidi Aïd
Hassan-Rabat - Tel: 05 32 22 31 6

Pharmacie SHIFA
N° 18 Lot Zohra - Route d'
Mehdia - Sidi Aïd
Tel: 05 32 22 31 6

LOT



LOT 2311202
20026/04
DHS

KOLICARE®

Numéro de lot :
A consommer avant :

LOT : KB023
EXP : 07/2025
PPC : 139.000H

Acétyl de l'acophérol (cas-
A conserver à l'abri de l'
endroit sec en

Validité : Ne

A fin

Validez

Physiodose

فيزيودوز



مدى آمن



المحلول الملحي



محلول معقم

15x5 مل



LABORATOIRES
GILBERT

Laboratoires GILBERT - 928, avenue du Général de Gaulle - 14200 Hérouville Saint-Clair - France

LOT



2026 05



MD

CE

0459



STERILE A



30°C

3

518646 267352

KALMAGAS®

GOUTTES BUVABLES
POUR NOURRISSONS ET ENFANTS

Confort Intestinal

55/03



Pharmalife
RESEARCH



8 032578 477016

Lot: 230775
À consommer de
préférence avant le: 09/2026
PPC: 84,00 DH

REFLUXAID® Enfants

 **Fabriqué par :**

Pharcomed S.r.l. - Via Soncino, 9 -
24050 Torre Pallavicina (BG) - Italie

Distribué par :

Promoplus Pharma - Hay Raja 2 N° 100
BP 401 Had Soualem - Maroc

Autorisation N° : 20250/2018/DMP

Ne pas utiliser si la fermeture de sécurité est brisée ou manquante



+4°C → +30°C



6 118002 080082

Dispositif médical



1370

EOSINE 2%

Derma Genèse
SPRAY



SOLUTION ASSÈCHANTE

PRATIQUE
ET
HYGIÉNIQUE



3 987654 321095

RPC : 30.00 DH
Lot N° : W22368
Per : 10/2027



DOCTEUR GOUCHI HAKIMA

Médecin Spécialiste en Pédiatrie et Néonatalogie

SERGHINI LILYA

25-03-2024

Appt N°1 Rés 34 Rue AL Adarissa Hassan

10020, Rabat

05.37.20.20.04

Référence : N°15/24

Désignation	Quantité	Prix unitaire T.T.C	Prix total T.T.C
TEST AUDITIF	1	300	300
			TOTAL = 300 DH

Dr. GOUCHI Hakima
PEDIATRE
INPE : 01216612
Appt. N°1, Rés. 34 Rue AL Adarissa,
Hassan-Rabat - Tel. : 05 37 20 20 04

----- Cabinet de pédiatrie Gouchi Hakima Appt N°1 Rés 34 Rue AL Adarissa Hassan- Rabat
RF : 33612136 TP : 25102219 ICE : 002213601000002